

On pourrait cependant tomber dans des erreurs d'appréciation si l'on se bornait à comparer la mortalité d'une seule année.

Une épidémie peut affecter quelques villes pendant une année et exercer ses ravages sur d'autres villes une autre année, en sorte que l'on obtient un terme de comparaison plus correct en prenant la moyenne de plusieurs années.

Ainsi en 1867 une épidémie de fièvre jaune a fait monter la mortalité de la Nouvelle-Orléans à 54.3 par mille, tandis qu'elle a été de 27.4, 36.2, 28.0, 30.6 pour les années 1869, 70, 71, 72 respectivement.

En 1866, St. Louis présente une moyenne de 46.3, tandis qu'elle est de 20.6, 21.3, 16.8, 23.0 pour les années 1869, 1870, 1871, 1872 respectivement.

En comparant une série d'années, on voit que New-York, Nouvelle-Orléans, Manchester et Liverpool donnent une moyenne annuelle beaucoup plus considérable que Philadelphie, San-Francisco, St. Louis, Cincinnati, Londres et Birmingham.

La moyenne de la mortalité pour 14 grandes villes des Etats-Unis a été de 26.6, 24.1, 26.6, pour les années 1870, 1871 et 1872 respectivement.

La moyenne fournie par 21 grandes villes du Royaume-Uni est de 25.8, 26.9, 24.3 pour les mêmes années.

Il ne faut pas, d'ailleurs, attacher trop d'importance à ces comparaisons générales entre ces différentes villes. En effet, la mortalité générale de deux villes ne donne point la mesure exacte de la vitalité de leurs habitants; elle se règle sur la force respective des groupes d'âges dans l'ensemble de chaque population.

De même en comparant la population catholique de cette ville avec la population protestante, il faut tenir compte du chiffre proportionnel de la natalité pour les deux dénominations.

Toutefois, comme la question sanitaire préoccupe beaucoup les esprits en ce moment, nous avons cru devoir donner ces calculs et fournir en toute sincérité les données qui leur ont servi de base afin qu'on puisse en contrôler les résultats. N'ayant aucun parti pris dans cette question, notre seul but est de contribuer à la recherche de la vérité.

—:0:—

La question sanitaire.

Jeudi, le 11 mars, il y eut une assemblée des citoyens dans la salle de l'Union St. Joseph pour prendre en considération les amendements faits à la charte de la Cité et passer des résolutions relatives à l'état sanitaire de la ville.

L'échevin Brunet est appelé au fauteuil et M. Elzéar Labelle